

**Association de Défense des Riverains du  
Boulevard Fayol  
23 Rue des Perrières  
42 700 FIRMINY**

**A l'attention de M. Paul BERTRAND  
Vice Président.**

Cabinet du Maire et des Elus  
fd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/P

Firminy, le 9 décembre 2013

Affaire suivie par :  
Secr.Maire ☎ 04 77 40 50.54

Monsieur le Vice Président,

J'ai lu avec attention votre courrier reçu le 12 novembre dernier.

Lors de notre rencontre le 22 octobre dernier, nous vous avons présenté la possibilité d'améliorer significativement le cheminement piéton le long du boulevard Fayol du giratoire du Leclerc jusqu'à l'école de Fayol. Nous avons budgétisé à cet effet 45 000 euros. Nos agents municipaux vous ont présenté ce projet. Dans votre courrier, vous avez décidé de répondre négativement. Ces travaux étaient prévus. Dans le cadre de notre démarche de démocratie participative, nous avons décidé de ne pas les lancer, retenant votre avis.

Concernant la proposition datée du 10 février 2012, avec la possibilité de créer des trottoirs là où ils sont inexistant, la voie serait alors réduite d'un mètre. Je n'ai pas de réponse du Conseil Général. Je les relance, car il s'agit d'une route départementale, pour avoir leur autorisation.

Concernant la démolition du bâtiment au 100 boulevard Fayol, elle a été réalisée, comme prévu, pour un montant de 33 000 euros.

Nos agents municipaux ont prévu de réaliser un espace vert à la place. Si d'autres idées voient le jour, nous sommes prêts à en discuter.

Concernant le feu de l'école de Fayol, des réglages ont eu lieu. Il fonctionne normalement, l'entreprise est prête à nous donner un certificat s'engageant sur la fonctionnalité du feu.

Enfin, concernant le carrefour du stade du Soleil, compte tenu des avis négatifs des services de la ville et du Conseil Général sur la mise en place d'un feu tricolore à ce carrefour, nous allons mettre en place, comme vous le souhaitez, un plateau traversant. Nous allons transmettre rapidement ce projet au Conseil Général de la Loire pour qu'il le finance comme il s'y était engagé. Ce jour même, j'ai rencontré Jean Paul Defaye, le vice-président du Conseil Général chargé des infrastructures et le directeur du service infrastructures du Conseil Général sur ce dossier, ils me confirment le financement du plateau traversant par le Conseil Général de la Loire. C'est une bonne nouvelle.

Dès que les techniciens du Département et de la ville se seront rencontrés, je pourrai vous donner des éléments sur les dates de réalisation de ce plateau qui sera effectué en 2014.

Restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice Président, l'expression de mes salutations distinguées.

*Amicalement.*

Le Maire  
DE FIRMINY  
R.F.  
Marc PETR 42702  
Conseiller Général